

COMPTE-RENDU DU 14 MARS 2022

Présents : M. SIMAR, M. JOURDAIN, Mme LEROUX, M. GUERIN, Mme FOURE, M. FRILAY, M. de PESQUIDOUX, Mme CABANIE, Mme HUARD, M. CABANIE, Mme MUNIZ.

Pouvoir : Mme FOUETILLOU à Mme LEROUX
Mme MENY à Mme FOURE

Absents : Mme LEMAITRE, M. COLLET, Mme LETOURNEUR

Secrétaire de séance : Nadine HUARD

Vote du Compte Administratif et Compte de gestion 2021

Monsieur le Maire présente le compte Administratif 2021

Dépenses de fonctionnement		Recettes de Fonctionnement	
011 charges à caractère général	250 784.97	70 Produits des services	112 230.87
012 Charges de personnel	391 899.96	73 Impôts et Taxes	774 289.39
014 Atténuations de produits	160 413.77	74 Dotations et participations	103 222.64
65 Autres charges de gestion courante	140 827.49	75 Autres produits de gestion courante	9 050.08
66 charges financières (intérêts)	4 269.76	76 Produits financier	9.48
		77 Produits exceptionnels	23 785.29
Total	948 555.95		1 022 587.75

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
16 Remboursement d'emprunts	42 818.86	10 Dotations Fonds divers Réserves	29 671.76
20 Immobilisations incorporelles	1 140.00	13 Subventions d'investissement	159 726.15
21 Immobilisation corporelle	39 619.63	16 Emprunts et dettes assimilées	150 371.40
23 Immobilisations en cours	869 024.19	23 Immobilisations en cours	1 904.96
Total	952 602.68		341 674.27

Récapitulatif

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	948 555.95	952 602.68
Recettes	1 022 587.75	341 674.27
Résultat 2021	74 031.80	- 610 928.41
Excédent /déficit antérieure	540 635.97	705 414.94
Total	614 667.77	94 486.53

Le compte administratif conforme au compte de gestion est adopté à 12 voix hors de la présence du Maire.

Vu les résultats, le conseil municipal décide par 12 voix, de maintenir l'excédent en section de fonctionnement.

Budget Primitif 2022

Monsieur le Maire présente le compte Primitif 2022

Dépenses de fonctionnement		Recettes de Fonctionnement	
011 Charges à caractère général	737 947.77	002 Résultat reporté ou anticipé	614 667.77
012 Charges de personnel	400 920.00		
014 Atténuations de produits	160 900.00	013 Atténuations de charges	1 200.00
023 Virement à la section d'investissement	64 700.00	70 Produits des services	83 900.00
65 Autres charges de gestion courante	143 450.00	73 Impôts et Taxes	65 000.00
66 Charges financières (intérêts)	6 800.00	731 Fiscalité locale	640 000.00
67 Charges exceptionnelles	100.00	74 Dotations et participations	93 000.00
		75 Autres produits de gestion courante	17 050.00
Total	1 514 817.77		1 514 817.77

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
16 Remboursement d'emprunts	64 700.00	001 Solde d'exécution reporté	94 486.53
20 Immobilisations incorporelles	9 100.00	021 Virement de la section fonctionnement	64 700.00
21 Immobilisation corporelle	42 200.00	10 Dotations, fonds divers et réserves	115 000.00
23 Immobilisations en cours	385 953.11	13 Subventions d'investissement	228 146.58
Total	502 333.11	Total	502 333.11

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité adopte le budget primitif 2022 qui s'équilibre en section de fonctionnement à 1 514 817.77 € et en investissement à 1 514 817.77 €.

Vote des subventions aux associations

Madame FOURE énumère les propositions de subventions de la commission 'associations' qui s'est réunie, et propose les montants les suivants :

ADMR	250 €
AMIS LES PIEDS EN FETE	600 €
APE	800 €
AUTHIE JUMELAGE	500 €
BANQUE ALIMENTAIRE	300 €
CAF	289 €
CLUB DE GYM	500 €
CLUB DE L'AMITIE	300 €
COMITE JUNO	100 €
ECOLE	1 800 €
MFR MALTOT	100 €
RESTO DU CŒUR	300 €
SOCIETE DE CHASSE	300 €
TELETHON	200 €
TENNIS	1 300 €
UNION SPORTIVE	2 500 €
WESTLAKE	200 €
AUTHIE TENNIS DE TABLE	600 €
AIAE	2 714 €
SNSM	500 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve les montants ci-dessus attribués aux associations.

Vote des taux

Après en avoir délibéré le conseil municipal par 13 voix pour.

Taxe habitation ⇒ 15.43 %.

Taxe foncière ⇒ 57.49 % dont 22.10 % du taux fixé par le Département

Taxe foncière non bâtie ⇒ 54.66 %.